

N° 2026/054

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an **DEUX MIL VINGT SIX** le **9 avril** à 20 heures 00. Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la la salle l'Intemporelle en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre-Edouard EON, Maire.

Etaient présents :

MM/Mmes : Pierre-Edouard EON Maire, Alexandre DOHY, Laurence BARTHELEMI, Rémi DU PELOUX, Catherine GAUTIER, Stanislas BARTHELEMI, Patricia JOGEE, Hubert MARCHAIS, Estelle PECQUEUX, Eric LEMAIRE, Solène LE MOAL, Jean-Marc PECQUEUX, Jeanne BEURY-JOSSELIN, Frédérique BACQUET, Grégory CROZZOLO, Elodie TEIXEIRA, Eric LEROYER, Audrey MERI, Pascal FRANCK, Marie-France HOFFMANN, Philippe MONTAIGNE, Marianne DECONINCK, Marc BOURALY, Joséphine VIN, Hugo SAUNIER, Frédérique DOHY, Jérôme DURIEUX, Sandrine LE BELLER, Bruno LE DISEZ formant la majorité des membres en exercice.

Etaient Absente représentée :

Frédérique DOHY représentée par Alexandre DOHY

Marie-France HOFFMANN est désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Date de convocation :

3 avril 2026

Date d'affichage :

3 avril 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 28

Votants : 29

**OBJET : Création des commissions municipales, dénomination et détermination du
nombre de membres selon le principe de la représentation proportionnelle**

Les travaux du Conseil municipal ne résultent pas seulement des réunions en séance plénière mais également des commissions où une bonne part du travail d'étude de projets et de préparation des délibérations est réalisée.

Ces commissions ne prennent aucune décision mais émettent des avis à caractère purement consultatif.

Aussi, dans les communes de plus de 3 500 habitants dont fait partie Méry-sur-Oise, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée délibérante.

Celles-ci sont composées exclusivement de membres élus au Conseil municipal dont le Maire est de droit Président. Lors de leur première réunion les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le Maire est absent ou empêché.

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal**, à l'unanimité :

FIXE à Cinq (5) le nombre de commissions chargées de préparer les dossiers du Conseil municipal et le nombre de membres de chaque commission à **Dix (10)**.

CONSTITUE ET DÉNOMME les commissions de travail de la façon suivante :

- 1^{ère} commission : Urbanisme, Travaux, Environnement , Affaires Générales et Mobilités
2^{ème} commission : Finances, et Intercommunalité.
3^{ème} commission : Affaires sociales, Petite Enfance, Enfance et Affaires Scolaires.
4^{ème} commission : Sécurité, Commerce et Vie Économique.
5^{ème} commission : Jeunesse, Sport, Culture et Vie Associative.

PROCEDE au scrutin à main levée selon l'article L 2121-21 après le vote unanime du Conseil municipal pour la composition des commissions municipales qui suivent :

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal**, à l'unanimité:

➤ **Candidatures :**

Liste A : « Ensemble, réussir Méry »

Liste B : « Engagé.e.s pour Méry »

Liste C : « Faisons battre le cœur de Méry »

- **26 voix pour la liste « Ensemble, réussir Méry ! » qui obtient huit sièges :**
MM./Mmes : Pierre-Edouard EON Maire, Alexandre DOHY, Laurence BARTHELEMI, Rémi DU PELOUX, Catherine GAUTIER, Stanislas BARTHELEMI, Patricia JOGEE, Hubert MARCHAIS, Estelle PECQUEUX, Eric LEMAIRE, Solène LE MOAL, Jean-Marc PECQUEUX, Jeanne BEURY-JOSSELIN, Frédérique BACQUET, Grégory CROZZOLO, Elodie TEIXEIRA, Eric LEROYER, Audrey MERI, Pascal FRANCK, Marie-France HOFFMANN, Philippe MONTAIGNE, Marianne DECONINCK, Marc BOURALY, Joséphine VIN, Hugo SAUNIER, Frédérique DOHY

- **2 voix pour la liste « Engagé.e.s pour Méry » qui obtient un siège selon la règle de la proportionnelle :**
MM./Mmes : Jérôme DURIEUX, Sandrine LE BELLER

- **1 voix pour la liste « Faisons battre le cœur de Méry » qui obtient un siège selon la règle de la représentation proportionnelle :**
M. Bruno LE DISEZ

APPROUVE la composition de la commission Urbanisme, Travaux, Environnement , Affaires Générales et Mobilités comme suit :

Président : Monsieur le Maire

- Membres : MM. /Mmes : Alexandre DOHY, Hubert MARCHAIS, Eric LEMAIRE, Jeanne BEURY-JOSSELIN, Grégory CROZZOLO, Eric LEROYER, Pascal FRANCK, Marc BOURALY, Jérôme DURIEUX, Bruno LEDISEZ

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal**, à l'unanimité

- **26 voix pour la liste « Ensemble, réussir Méry ! » qui obtient huit sièges :**
MM./Mmes : Pierre-Edouard EON Maire, Alexandre DOHY, Laurence BARTHELEMI, Rémi DU PELOUX, Catherine GAUTIER, Stanislas BARTHELEMI, Patricia JOGEE, Hubert MARCHAIS, Estelle PECQUEUX, Eric LEMAIRE, Solène LE MOAL, Jean-Marc PECQUEUX, Jeanne BEURY-JOSSELIN, Frédérique BACQUET, Grégory CROZZOLO, Elodie TEIXEIRA, Eric LEROYER, Audrey MERI, Pascal FRANCK, Marie-France HOFFMANN, Philippe MONTAIGNE, Marianne DECONINCK, Marc BOURALY, Joséphine VIN, Hugo SAUNIER, Frédérique DOHY

- **2 voix pour la liste « Engagé.e.s pour Méry » qui obtient un siège selon la règle de la proportionnelle :**
MM./Mmes : Jérôme DURIEUX, Sandrine LE BELLER

- **1 voix pour la liste « Faisons battre le cœur de Méry » qui obtient un siège selon la règle de la représentation proportionnelle :**
M. Bruno LE DISEZ

APPROUVE la composition de la commission Finances, et Intercommunalité comme suit :

- Président : Monsieur le Maire
- Membres : MM. /Mmes Membres titulaires : Stanislas BARTHELEMI, Hubert MARCHAIS, Patricia JOGEE, Solène LE MOAL, Jean-Marc PECQUEUX, Jeanne BEURY-JOSSELIN, Marie-France HOFFMANN, Hugo SAUNIER, Jérôme DURIEUX, Bruno LEDISEZ

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal**, à l'unanimité

- **26 voix pour la liste « Ensemble, réussir Méry ! » qui obtient huit sièges :**
MM./Mmes : Pierre-Edouard EON Maire, Alexandre DOHY, Laurence BARTHELEMI, Rémi DU PELOUX, Catherine GAUTIER, Stanislas BARTHELEMI, Patricia JOGEE, Hubert MARCHAIS, Estelle PECQUEUX, Eric LEMAIRE, Solène LE MOAL, Jean-Marc PECQUEUX, Jeanne BEURY-JOSSELIN, Frédérique BACQUET, Grégory CROZZOLO, Elodie TEIXEIRA, Eric LEROYER, Audrey MERI, Pascal FRANCK, Marie-France HOFFMANN, Philippe MONTAIGNE, Marianne DECONINCK, Marc BOURALY, Joséphine VIN, Hugo SAUNIER, Frédérique DOHY

- **2 voix pour la liste « Engagé.e.s pour Méry » qui obtient un siège selon la règle de la proportionnelle :**
MM./Mmes : Jérôme DURIEUX, Sandrine LE BELLER

- **1 voix pour la liste « Faisons battre le cœur de Méry » qui obtient un siège selon la règle de la représentation proportionnelle :**
M. Bruno LE DISEZ

APPROUVE la composition de la commission Affaires sociales, Petite Enfance, Enfance et Affaires Scolaires comme suit :

- Président : Monsieur le Maire
- Membres titulaires : Catherine GAUTIER, Laurence BARTHELEMI, Estelle PECQUEUX, Grégory CROZZOLO, Marie-France HOFFMANN, Joséphine VIN, Philippe MONTAIGNE, Marianne DECONINCK, Sandrine LE BELLER, Bruno LE DISEZ

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal**, à l'unanimité

- **26 voix pour la liste « Ensemble, réussir Méry ! » qui obtient huit sièges :**
MM./Mmes : Pierre-Edouard EON Maire, Alexandre DOHY, Laurence BARTHELEMI, Rémi DU PELOUX, Catherine GAUTIER, Stanislas BARTHELEMI, Patricia JOGEE, Hubert MARCHAIS, Estelle PECQUEUX, Eric LEMAIRE, Solène LE MOAL, Jean-Marc PECQUEUX, Jeanne BEURY-JOSSELIN, Frédérique BACQUET, Grégory CROZZOLO, Elodie TEIXEIRA, Eric LEROYER, Audrey MERI, Pascal FRANCK, Marie-France HOFFMANN, Philippe MONTAIGNE, Marianne DECONINCK, Marc BOURALY, Joséphine VIN, Hugo SAUNIER, Frédérique DOHY

- **2 voix pour la liste « Engagé.e.s pour Méry » qui obtient un siège selon la règle de la proportionnelle :**
MM./Mmes : Jérôme DURIEUX, Sandrine LE BELLER

- **1 voix pour la liste « Faisons battre le cœur de Méry » qui obtient un siège selon la règle de la représentation proportionnelle :**
M. Bruno LE DISEZ

APPROUVE la composition de la commission Sécurité, commerce et vie économique comme suit :

- Président : Monsieur le Maire
- Membres : MM. /Mmes Eric LEMAIRE, Solène LEMOAL, Jean-Marc PECQUEUX, Elodie TEIXEIRA, Eric LEROYER, Audrey MERI, Marc BOURALY, Frédérique DOHY, Jérôme DURIEUX, Bruno LEDISEZ

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal**, à l'unanimité

- **26 voix pour la liste « Ensemble, réussir Méry ! » qui obtient huit sièges :**

MM./Mmes : Pierre-Edouard EON Maire, Alexandre DOHY, Laurence BARTHELEMI, Rémi DU PELOUX, Catherine GAUTIER, Stanislas BARTHELEMI, Patricia JOGEE, Hubert MARCHAIS, Estelle PECQUEUX, Eric LEMAIRE, Solène LE MOAL, Jean-Marc PECQUEUX, Jeanne BEURY-JOSSELIN, Frédérique BACQUET, Grégory CROZZOLO, Elodie TEIXEIRA, Eric LEROYER, Audrey MERI, Pascal FRANCK, Marie-France HOFFMANN, Philippe MONTAIGNE, Marianne DECONINCK, Marc BOURALY, Joséphine VIN, Hugo SAUNIER, Frédérique DOHY

- **2 voix pour la liste « Engagé.e.s pour Méry » qui obtient un siège selon la règle de la proportionnelle :**

MM./Mmes : Jérôme DURIEUX, Sandrine LE BELLER

- **1 voix pour la liste « Faisons battre le cœur de Méry » qui obtient un siège selon la règle de la représentation proportionnelle :**

M. Bruno LE DISEZ

APPROUVE la composition de la commission Jeunesse, Sport, Culture et Vie Associative comme suit :

- Président : Monsieur le Maire
- Membres : MM. /Mmes Rémi DU PELOUX, Catherine GAUTIER, Patricia JOGEE, Frédérique BACQUET, Elodie TEIXEIRA ; Pascal FRANCK, Joséphine VIN, Hugo SAUNIER, Sandrine LE BELLER, Bruno LE DISEZ

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Méry-sur-Oise, le 9 avril 2026

La secrétaire de séance



Marie-France HOFFMANN
Conseillère municipale

Le Maire,



Pierre-Edouard EON
Vice-président du Conseil départemental
du Val d'Oise